

Accusé de réception en préfecture
054-245400601-20201015-09-DE
Date de télétransmission : 23/10/2020
Date de réception préfecture : 23/10/2020

Republique Française

Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE
POMPEY

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2020

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
45	41	41 + 4 pouvoirs

Date de convocation
09 octobre 2020

L'an deux mille vingt, le quinze octobre à vingt heures trente, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil communautaire à la salle des fêtes de Custines, sous la présidence de **TROGRIC LAURENT**, président.

Présents : **Laetitia ASCHBACHER, Pascal BARTOSIK, Pascal BECK, Thierry BECKER, Odile BEGORRE-MAIRE, David BLASIUS, Béatrice BOCHNAK, Magali CLEMENT-DILLMANN, Valentin DETHOU, Sébastien DOSE, Céline GEOFFROY, Denise GERARDIN, William GRAFF, Dominique GRANDIEU, Catherine GUENSER, Michel JACQUES, Pierre JULIEN, Antony KUHN, Patrice LEBOEUF, Ludovic LEGGERI, Yves LEICKNER, Martine LEPIANKO, Catherine LEPRUN, Catherine LESAINE, Denis MACHADO, Francis MAUGRAS, Jean-Jacques MAXANT, Gilles MULLET, Jocelyne PANO, Chantal PELLENZ, Jeanne PHILIPPOT, Sébastien POINT, Philippe POTDEVIN, François ROUGIEUX, Carole SALEUR, Odile SCHMITT, Alain SOLDNER, Laurent TROGRIC, Bernard VERGANCE, Dominique VOINSON, Rémi WAGNER.**

Représentés : **Sylvie GAMEL par Chantal PELLENZ, Denis GODEFROY par Carole SALEUR, Aurélie MACAIGNE par Pascal BARTOSIK, Patrick MEDART par Odile BEGORRE-MAIRE.**

Monsieur Valentin DETHOU a été nommé secrétaire de séance

Objet : Commission Intercommunale des Impôts Directs – proposition de commissaires

N° de délibération : 9

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
41	45	45	0	0	0

Rapporteur : Monsieur le Président

Par délibération du 3 novembre 2011, le Conseil Communautaire a créé une commission intercommunale des impôts directs. Cette commission est composée de 11 membres :

- le Président de l'établissement public de coopération intercommunale (ou un vice-président délégué)
- 10 commissaires, auxquels s'ajoutent 10 suppléants.

L'article 1650 A-2 du code général des impôts dispose que les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des Finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, remplissant les conditions prévues au 1, dressée par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sur proposition de ses communes membres.

Document n° 230/2020
Date de réception préfecture : 23/10/2020

Conformément à l'article 1650 A du code général des impôts (CGI), les commissaires doivent remplir les conditions suivantes :

- être âgés de 18 ans au moins ;
- être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'union européenne ;
- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrits aux rôles des impositions directes locales de l'EPCI ou des communes membres (taxe foncière, taxe d'habitation ou cotisation foncière des entreprises) ;
- être familiarisés avec les circonstances locales ;
- posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

La durée de mandat des commissaires est la même que celle de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale. Après consultation des communes membres, il vous est proposé la liste suivante de 40 commissaires :

Civilité	Nom	Prénom	Adresse
M.	KLUGHERTZ	James	56 B rue du Général Leclerc 54670 CUSTINES
M.	METTAVANT	Patrick	rue de Poiroux 54670 CUSTINES
M.	DEPRUGNEY	Régis	23 rue de Nomeny 54670 CUSTINES
M.	HUSSON	Gérard	24 chemin de Voivre 54690 LAY ST CHRISTOPHE
MME	HEQUILY	Emmanuelle	33 rue du Baron de Courcelles 54690 LAY ST CHRISTOPHE
M.	FLEURET	Vincent	pièce de Serroir 54690 LAY ST CHRISTOPHE
MME	DUTHILLEUL	Edmée	4 impasse du Moulin 54351 MARBACHE
M.	MAXANT	Jean-Jacques	12 voie de Liverdun 54820 MARBACHE
M.	CHILLET	Christophe	68 allée des Magnolias 54380 SAIZERAI
MME	MAXANT	Hélène	34 B route de Liverdun 54380 SAIZERAI
M.	JACOTTIN	Pascal	16 rue de la Rochatte 54670 MALLELOY
M.	PIERNOT	Denis	16 rue de Custines 54670 MALLELOY
M.	POINSOT	Guillaume	1 rue des Roses 54670 MILLERY
M.	CHOTEL	Gilles	17 rue du Stade 54670 MILLERY
M.	VERGANCE	Bernard	34 rue Charles Martel 54250 CHAMPIGNEULLES
MME	MARULLI AMEDJKOUK	Sophiane	7 rue Hector Berlioz 54250 CHAMPIGNEULLES
M.	NIKELE	Marcel	8 rue Claude Debussy 54250 CHAMPIGNEULLES
M.	OUDOT	Jean-Claude	45 rue Charlemagne 54250 CHAMPIGNEULLES
M.	LOPPINET	Bertrand	rue de Frouard 54250 CHAMPIGNEULLES
M.	BARTOSIK	Pascal	38 rue de L'Hôtel de Ville 54390 FROUARD
M.	DUTHIEUW	Nicolas	55 rue du 8 mai 1945 54390 FROUARD
MME	GERARDIN	Denise	17 rue la Croix de Mission 54390 FROUARD
M.	SCHWING	David	11 T rue du Bouhaut 54390 FROUARD
MME	BAROTTIN	Pascaline	214 rue d'Heminville – 54700 LESMENILS
M.	SCHNEIDER	Jean-Marie	10 rue du Plan 54136 BOUXIERES AUX DAMES
M.	QUQUE	Jean-Claude	5 place du Giron 54136 BOUXIERES AUX DAMES
MME	LEPRUN	Catherine	1 chemin Pré Maitre Pierre 54760 FAULX
M.	GERARDIN	Daniel	35 route de Malleloy 54760 FAULX
MME	BIRI	Estelle	35 rue Lassus 54760 MONTENOY
M.	DEMANGEON	Eric	10 rue Jean Jaures 54760 MONTENOY

Accusé de réception en préfecture
054-245400601-20201015-09-DE
Date de télétransmission : 23/10/2020
Date de réception préfecture : 23/10/2020

MME	GUENSER	Catherine	8 avenue Mozart 54460 LIVERDUN
M.	CLEMENT	Jean-Pierre	315 boulevard Roland Garros 54460 LIVERDUN
M.	JACQUOT HECK	Didier	3 allée du Plain des Jours 54460 LIVERDUN
M.	VENNER	Francis	6 clos de la Tuilerie 54460 LIVERDUN
M.	BECK	Pascal	143 route de Pompey 54460 LIVERDUN
M.	KUHN	Antony	40 rue Jean Moulin 54340 POMPEY
MME	GILLOT-VERGES	Françoise	19 rue de la Mine 54340 POMPEY
M.	MAUGRAS	Francis	3 rue Christiane Guerin 54340 POMPEY
MME	BOCHNAK	Béatrice	70 rue de Lattre de Tassigny 54340 POMPEY
M.	FALCETTA	Eric	5 rue des Vannes 54340 POMPEY

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

PROPOSE la liste ci-dessus de commissaires pour la désignation des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Le Président,



Laurent TROGRILIC